

NINKASI



RÉFÉRENTS DE L'ACTION

Christophe FARGIER
Directeur du Groupe Ninkasi
christophe.fargier@ninkasi.fr

LOCALISATION DU PROJET

Métropole de Lyon

Approvisionnement alimentaire en circuit court et politique RSE

Dates de début et de fin du projet

Démarche d'approvisionnement local démarré en 1997. Accélération de la démarche depuis 2014 (viande de bœuf centre France, construction d'une filière pomme de terre fritable dans le Rhône depuis 2015. Contribution au démarrage d'une activité de découpe de pomme de terre au sein d'une exploitation agricole depuis 2021).
En 2020, le Groupe Ninkasi s'est engagé dans une démarche ambitieuse d'évaluation et d'amélioration continue de ses pratiques RSE, se positionnant comme un acteur du changement. L'objectif est de permettre à l'écosystème Ninkasi d'atteindre une performance durable à horizon 2030.

Contexte et historique du projet

Le projet Ninkasi se soucie de ses externalités et est engagé depuis sa création en 1997 dans la construction d'un modèle durable. Il doit contribuer positivement dans les territoires où il s'implante. Il développe des produits qui contribuent à l'émergence, la croissance et l'amélioration des filières qui approvisionnent ses établissements et son activité de production.
Le Ninkasi a récemment défini ses axes d'engagement afin de structurer sa démarche :

CONSUMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE	RÉUSSIR ENSEMBLE	CRÉER LES CONDITIONS DE L'ÉMANCIPATION DES PERSONNES EN SOUTENANT L'ÉMERGENCE ARTISTIQUE ET LA DIVERSITÉ CULTURELLE
Concevoir et proposer des produits responsables avec nos partenaires	Faire de la diversité une richesse de l'entreprise	Proposer un accès facilité pour tous à une offre culturelle prônant la diversité et l'émergence
<ul style="list-style-type: none"> Réduire nos émissions de gaz à effet de serre Favoriser une économie circulaire 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une politique volontariste de recrutement de collaborateurs en situation de handicap Intégrer des collaborateurs éloignés de l'emploi (en décrochage scolaire, en précarité) 	<ul style="list-style-type: none"> Aller à la rencontre de publics et de lieux éloignés de la culture Conserver la gratuité de l'offre de concerts dans les enseignes et proposer une tarification réduite
<ul style="list-style-type: none"> Utiliser avec sobriété et efficacité l'eau et les énergies nécessaires à nos activités Favoriser une économie circulaire 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une politique volontariste d'accompagnement des jeunes diplômés Piloter la proportion H/F dans les emplois et les niveaux de responsabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Construire du contenu culturel destiné au plus grand nombre avec une approche éditoriale ambitieuse et innovante Construire des projets pédagogiques autour de la transmission de nos savoir-faires et de nos passions
Co construire un modèle durable et équitable avec notre écosystème	Accompagner le développement des compétences et des talents	Soutenir les artistes émergents en les accompagnant dans la professionnalisation et la création
<ul style="list-style-type: none"> Embarquer notre écosystème dans une démarche d'amélioration Soutenir la construction de filières responsables 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les compétences par la formation et accompagner les collaborateurs sur la validation de leurs acquis (École Ninkasi) Favoriser la mobilité interne 	<ul style="list-style-type: none"> Donner une place de premier choix à la scène émergente Proposer un parcours d'accompagnement professionnalisant à des artistes émergents via la pépinière NML
Permettre le libre choix et embarquer les consommateurs dans la transition	Garantir le bien-être au travail et une expérience collaborateur épanouissante	Développer des dispositifs innovants (plateau connecté, studios, podcasts...) pour accompagner les artistes dans leur démarche de création artistique, leur notoriété et leur créer une source de revenus complémentaire
<ul style="list-style-type: none"> Informier et sensibiliser pour une consommation responsable Proposer une offre de produits diversifiée et responsable 	<ul style="list-style-type: none"> Garantir un environnement de travail propice à la préservation de la santé Prendre soin des collaborateurs par une qualité de dialogue, de management et de comportement 	
	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une politique de rémunération juste et équitable valorisant les efforts et l'activité au quotidien Renforcer l'engagement des collaborateurs dans les projets de développement durable 	

Le Ninkasi a pour objectif la réduction de 4,5 % par an des émissions de gaz à effets de serre du groupe, et pour cela de diminuer de 50 % les émissions par litre de bière fabriqué ou par litre d'alcool et de 50% les émissions des établissements, en réduisant notamment les consommations d'énergie dans les domaines prioritaires identifiés : Substitution des appareils de grandes cuisines au gaz naturel, sobriété dans l'utilisation des dispositifs de climatisation et de chauffage. Amélioration de l'isolation des établissements (un audit énergétique des points de vente sur la période 2022-2023 afin de construire un plan d'investissement). Le Ninkasi va également améliorer le processus de fabrication de la bière et des whiskys : électricité photovoltaïque qui sera autoconsommée à 100 %, récupération de chaleur et de CO₂, distillation sous pression qui permet de distiller à des températures plus basses donc d'économiser de l'énergie.

Objectifs visés par l'action

- Garantir un approvisionnement régulier de produit locaux et de qualité et adapter la logique d'approvisionnement en circuit court au développement national du réseau Ninkasi.
- Élargir la démarche RSE propre à Ninkasi à ses fournisseurs clefs : auditer 27 fournisseurs emblématiques du Ninkasi pour les accompagner dans un processus d'amélioration et les inciter à anticiper les changements plutôt qu'à les subir.

Mise en œuvre

Actions réalisées

Ninkasi a atteint son objectif de 75 % de ses achats d'aliments solides et liquides réalisés localement et souhaite poursuivre sa logique d'approvisionnement auprès de plusieurs producteurs par produit, afin de garantir un approvisionnement régulier et de minimiser les risques de rupture d'approvisionnement.

Ninkasi participe pour cela à la constitution de filières avec les producteurs et à l'accompagnement du développement de filières bio. Ses besoins en volume de produits lui permettent d'être structurant pour le développement de la filière bio, en pomme de terre par exemple : deux producteurs dont un situé sur le territoire de Miribel ont investi dans un outil de transformation. Aujourd'hui leurs pommes de terre lavées et découpées sont livrées dans les établissements Ninkasi, évitant ainsi le développement dans les cuisines de troubles musculo squelettiques générés par la découpe manuelle. Par ailleurs, Ninkasi accompagne l'amélioration continue de ses fournisseurs clés par la prise en charge de 50 % du prix d'un audit RSE.

Ninkasi souhaite ainsi que les pratiques de ses fournisseurs s'alignent avec celles de Ninkasi, ce qui confortera leur collaboration.

Actions en cours

Ninkasi amplifie progressivement sa démarche d'achat local :

- sur la filière viande, en élargissant le nombre de producteurs locaux qui livrent en s'appuyant sur les boucheries André qui maîtrise leur filière bovine grâce à leurs élevages dans la Loire et à leurs partenaires dans l'Ain.
- sur la filière légumes en lien avec Hari and Co qui structure une filière légumes à partir de céréaliculteurs ayant diversifiés leurs productions (en Rhône-Alpes notamment, avec création d'une filière légumineuses dans la Drôme).
- sur la filière malt et Houblon, en garantissant des volumes d'achat, ce qui permet aux producteurs d'investir et d'élargir leur production. Ninkasi participe au développement de nombreuses micro-maltes de la région, en leur donnant de la visibilité et des perspectives comme le développement de nouveaux produits en relation avec Ninkasi.

Par ailleurs, l'évaluation de la performance RSE des fournisseurs du Groupe Ninkasi est en cours par la société Gen'éthic. Le processus a été entamé au printemps 2021 et 9 prestataires producteurs/transformatateurs ont été audités à ce jour directement par Gen'éthic, avec une prise en charge à hauteur de 50 % de Ninkasi.

Pour faciliter le passage à l'action des fournisseurs, le dispositif évolue avec une plateforme d'autoévaluation et le ciblage de l'accompagnement de Gén'éthic sur la construction et la mise en œuvre d'un plan d'amélioration des fournisseurs volontaires, pris en charge à hauteur de 50 % la première année. Objectif : passer de 9 à 27 fournisseurs concernés à l'horizon 2023 par la mise en œuvre d'un plan d'amélioration.

En parallèle, afin d'enrichir et de challenger ses indicateurs d'impact, Ninkasi a choisi de faire auditer Ninkasi Fabriques par le label PME+ (www.label-pmeplus.fr) et le groupe est actuellement audité par le label InFrance Bilan d'Impact Territorial - IN France (in-france.io).

Prochaines étapes

Un travail est prévu sur la filière farine, en vue d'une labellisation label rouge ou bio, avec la boulangerie Thévenet (qui s'approvisionne en Rhône-Alpes) et la coopérative Oxyane (groupe coopératif agricole et agroalimentaire situé sur 10 départements à proximité de Lyon : Ain, Drôme, Isère, Jura, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie et Haute-Savoie).

Pour maintenir la qualité, Ninkasi va maintenir la logique d'approvisionnement locale sur les fruits et légumes. Dans le cadre du développement national de Ninkasi, le modèle de distribution va être réorganisé par ailleurs. Ninkasi a déjà été demandé à ses partenaires distributeurs qu'il référencent des fournisseurs locaux dans leur plateforme de livraison nationale. Cela a par exemple permis à l'arbre à glace d'être distribué dans le réseau national et dans les 21 établissements Ninkasi du territoire. Ninkasi a engagé en parallèle la construction d'une centrale d'achat qui permettra d'être en circuit court sur 75 % des achats et de réduire le nombre de livraisons par semaine dans les points de vente. Ninkasi va utiliser le label Planet Score (ITAB) pour s'assurer de la qualité des pratiques des fournisseurs et de leur amélioration dans le temps. Une formation est prévue avec l'ITAB pour intégrer cet indicateur dans l'écoconception des produits Ninkasi.

Éléments de budget (dépenses d'investissement/ fonctionnement ; recettes)

Participation à 50 % de la cotation Gen'éthic et plans d'amélioration pour 20 fournisseurs clés.
Budget 2020-2021 : 20 000 € HT.

Freins rencontrés/ solutions apportées

Des difficultés rencontrées avec le houblon : Ninkasi a travaillé depuis 10 ans avec la chambre d'agriculture, mais le volume est encore insuffisant à ce jour. On n'a plus accès à la production locale car un gros acheteur s'est positionné sur la variété de houblon locale. Ninkasi a entamé un travail avec les micromaltes du territoire AURA (Malterie des Volcans en Auvergne, Malterie Malt'in 'Pott à Annecy et A vos malt vers Romans).

3 jeunes se lancent sur 11 ha, avec des perspectives intéressantes.

Pour les audits RSE, programmation des rdv en raison de la pandémie et accès aux informations en fonction des partenaires.

Facteurs de réussite	Apport des experts métiers : Gen'ethic, Isara, Oxyane, ITAB Critères simples et compréhensibles Objectifs ambitieux et atteignables Suivi des plans d'actions et des Indicateurs de progression
Acteurs impliqués et rôles	Fournisseurs et acteurs de nos filières d'approvisionnement : Coopérative Oxyane, agriculteurs locaux (Famille. Chamberon, Famille Gros), boulangerie Thévenet, moulin Desgranges, Charcuterie Anselme, Charcuterie Chambost, Provence Alpes, l'arbre à glace, Chiches, Symples, Lokki, domaines viticoles régionaux, chocolaterie Valrhona, micro malterie locales... : fournisseurs Gen'ethic, plateforme d'évaluation des pratiques RSE des entreprises. Services production, marketing, opérations de Ninkasi.
Date de mise à jour de la fiche	22/07/2021

EN BREF

Descriptif

Ninkasi a atteint son objectif de 75 % de ses achats d'aliments solides et liquides réalisés localement et poursuit son action de structuration de filières bio et locales en lien avec des partenaires locaux. Il adapte actuellement son modèle d'approvisionnement en circuit court dans un contexte de développement national du groupe.

Il s'agit de construire une chaîne d'approvisionnement durable en embarquant l'ensemble des fournisseurs du Ninkasi dans une démarche RSE mesurable et communicable, de faire du développement durable une condition pour des relations commerciales durables avec le Groupe Ninkasi.

Étapes clés

Définition de cahier des charges en collaboration avec les filières, en s'appuyant sur le Planet Score.

Fixer les objectifs d'amélioration avec la Contribution des acteurs de la filière.

Plans de marche trisannuels et semestriels et travail à la construction d'un système d'information pour mesurer les externalités de l'activité de Ninkasi d'un point de vue social et environnemental.